



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITÉE

E/CONF.90/L.15 (Abstract)  
1er avril 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

SIXIÈME CONFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE  
RÉGIONALE DES NATIONS UNIES  
POUR L'AMÉRIQUE  
New York, 2-6 juin 1997  
Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire\*

EXAMEN DES TECHNIQUES NOUVELLES EN MATIÈRE D'ACQUISITION,  
MANIPULATION, STOCKAGE ET PRÉSENTATION DES DONNÉES  
CARTOGRAPHIQUES, UNE IMPORTANCE PARTICULIÈRE ÉTANT DONNÉE  
À LEURS APPLICATIONS POSSIBLES DANS LES PAYS EN  
DÉVELOPPEMENT : SYSTÈMES D'INFORMATION FONCIÈRE OU  
GÉOGRAPHIQUE : DÉFINITION, CONSTITUTION ET APPLICATION

L'infrastructure nationale de données géographiques des États-Unis

Document présenté par les États-Unis d'Amérique\*\*

Résumé

À mesure que l'industrie de l'information produit à des prix de plus en plus bas, des micro-ordinateurs dont la puissance de calcul est de plus en plus grande, des organisations de nombreux pays comprennent l'intérêt des techniques relatives aux systèmes d'information géographique (SIG). Ces SIG permettent d'intégrer un grand nombre d'ensembles de données de différents types correspondant à un secteur géographique précis et ces ensembles peuvent servir à résoudre des problèmes soulevés dans des domaines tels que les transports, la répartition des ressources, l'occupation des sols et la gestion de l'environnement. Les SIG reposent sur des données géographiques exactes et à jour; or souvent, les organisations ne disposent pas des ressources qui leur permettraient de mettre en place ou de gérer tous les ensembles de données nécessaires. Aux États-Unis, de nombreux groupes ont été créés, en particulier au niveau des États et des collectivités locales, pour utiliser en commun les données sur lesquelles reposent les systèmes d'information géographique. Le Comité fédéral des données géographiques (FGDC) a été créé en 1990 par le Bureau

---

\* E/CONF.90/1.

\*\* Établi par Barbara S. Poore, Comité fédéral des données géographiques, Service géologique des États-Unis.

de la gestion et du budget de la Présidence en vue de coordonner l'utilisation collective des données géographiques au niveau national. Ce comité encourage la mise en place d'une infrastructure nationale de données géographiques (NSDI) pour faciliter la production, la communication, l'utilisation collective et l'exploitation de données géographiques exactes et à jour à des niveaux de définition multiples. Le document décrit la mise en place de la NSDI, les activités grâce auxquelles le FGDC appuie cette infrastructure ainsi que certaines des difficultés et des possibilités qui seront déterminantes pour l'avenir de celle-ci<sup>1</sup>.

-----

---

<sup>1</sup> Sur la base des travaux de Nancy Tosta et de Michael Domaratz, Comité fédéral des données géographiques.